



Le Damagram

Janvier 2008 - numéro 2

Les addax vus du ciel

Un survol au dessus du Termit - Tin Touma a permis de collecter de nouvelles informations sur la faune et les habitats sahariens et en particulier sur les addax. Des paysages somptueux et des résultats encourageants pour la conservation de la faune au Niger (page 2).

Gravures rupestres

Au cours de la mission de septembre en compagnie de John Newby, directeur exécutif du Sahara Conservation Fund, nous avons pu découvrir des gravures rupestres dans la partie nord du massif de Termit, encore jamais identifiées. Il est difficile de dater ces gravures avec précision, mais on peut affirmer qu'il s'agit d'une époque où le climat était beaucoup plus clément qu'à l'heure actuelle soit il y a plus de mille ans. En effet, on trouve sur les parois des blocs de grès des représentations de bovidés et de chevaux pour les animaux domestiques et également des girafes et des autruches pour la faune sauvage.

Il est probable que le massif de Termit regorge de sites encore vierges et nous espérons que cette découverte générera une attention particulière de la communauté scientifique sur cette partie du monde dans le domaine de l'archéologie.

Ibrahim Madougou
Coordinateur National



Protection et surveillance

Un défi à relever

page 3



Focus sur

L'instituteur de Termit Kaoboul

page 3



Une espèce

Le Fennec

page 4

A la Une

Les addax vus du ciel

Les populations locales du massif de Termit ont pu assister à un spectacle plutôt inhabituel lors du mois de novembre 2007. Un avion Cessna 182 piloté par les remarquables pilotes d'Aviation Sans Frontières (Alain Cailler et Patrick Gravoulet) a sillonné la zone de Termit - Tin Toumma couvrant une surface d'un peu plus de 20 000 km² dans le cadre du recensement aérien organisé par le projet ASS.

Lors de ce recensement qui a nécessité 7 jours de survol, avec un temps de vol journalier variant entre 3h30 et 4h30, les experts du Sahara Conservation Fund et du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification, ont appliqué une méthodologie très rigoureuse qui permettra après analyse d'estimer les populations de gazelles dorcas et d'addax dans la zone d'étude.

Les observations sur la faune sauvage seront mises en relation avec les différents types d'habitats liés à la présence des différentes espèces recensées ainsi que le cheptel camelin domestique. Sans pour autant s'aventurer dans l'annonce d'un chiffre concernant la dernière population d'addax et dans l'attente des analyses statistiques qui feront l'objet d'un rapport technique et scientifique, les observations réalisées sont très encourageantes et corroborent les données



précédentes obtenues au cours de l'année 2007 par voie terrestre.

Ce recensement aérien, en plus de permettre une estimation des populations d'ongulés sauvages sahariens et d'apporter des informations cruciales sur la dynamique de ces populations, a eu le grand avantage de spatialiser les différentes composantes des écosystèmes complexes du massif de Termit, du désert de Tin Toumma et de la partie occidentale du grand erg de Bilma.

Les informations acquises dans ce cadre seront d'une grande utilité pour la mise en place de l'aire protégée et de son plan de gestion associé, avec notamment des connaissances accrues au niveau biologique et anthropique pour déterminer les limites possibles.

On notera également que les observations réalisées à une altitude moyenne de 500 pieds (~ 150 m) et une vitesse au sol de 80 nœuds nautiques (soit environ 150 km/h) ont permis d'émettre de nouvelles hypothèses sur la socio-écologie des derniers addax vivant à l'état sauvage. Les réponses futures à ces interrogations devraient nous aider à mieux comprendre leur mode de vie dans un milieu considéré comme hostile.

Grâce à ce recensement, le projet ASS a de nouveau franchi une étape pour la protection du patrimoine sahélo-saharien au Niger et souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette action.



Protection et surveillance des ressources naturelles dans la zone de Termit Tin Toumma

Un défi à relever

La conservation de la faune sauvage dans un territoire aussi vaste que celui de Termit - Tin Toumma, implique un système de surveillance adapté. C'est ce que souhaite faire le projet Antilopes Sahélo-Sahariennes, en assurant une présence dissuasive et en impliquant les communautés locales dans la surveillance des écosystèmes, de la faune sauvage et plus particulièrement des populations d'antilopes.

Pour ce faire, des agents « communautaires » seront recrutés parmi les populations locales. Ils ne seront pas assermentés, mais assureront le lien entre les populations et le projet. Leur présence sur le terrain et notamment au niveau des puits de la zone, leur permettra de collecter des informations tant sur la faune, les habitats que sur les menaces mais

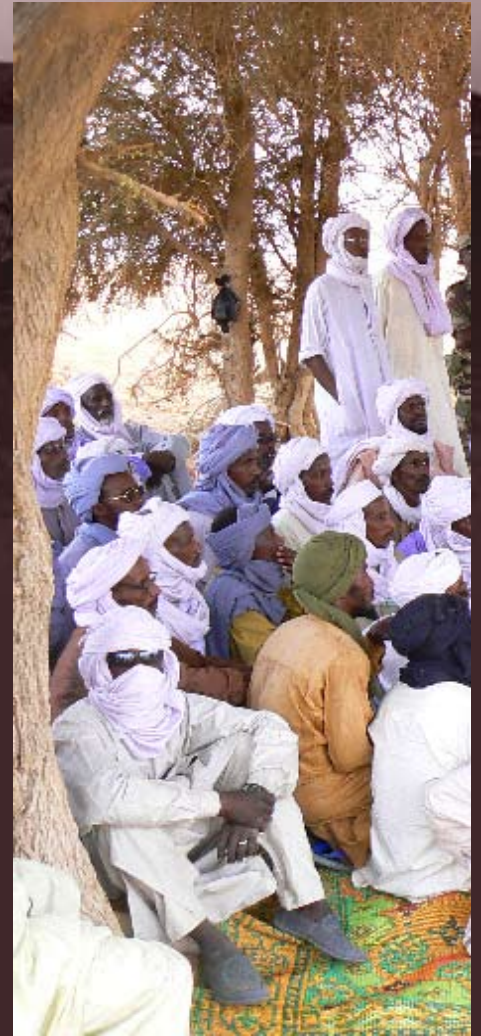
également d'oeuvrer à la sensibilisation des enjeux de la conservation auprès des éleveurs.

Dans un premier temps, deux équipes seront mises en place, au niveau du massif de Termit, d'une part, et de Tin Toumma d'autre part, zones identifiées comme prioritaires par le projet.

Chaque équipe sera composée de 3 agents et d'un animateur qui s'assurera du bon fonctionnement de l'équipe de surveillance et en informera la coordination nationale (CCN). Seule la CCN sera à même de superviser les activités des agents communautaires.

En appui à ces équipes d'agents locaux, s'organise un système d'alerte et d'intervention cohérent, grâce à l'étroite collaboration avec les services de l'Etat déjà impliquée dans la lutte anti-braconnage (postes d'intervention, brigades mobiles des services des Eaux et Forêts).

Une mission d'information des leaders locaux (chefs de groupements et de tribus) en octobre 2007 a permis d'amorcer la phase de recrutement des agents communautaires en leur demandant de proposer des candidats. Le projet ASS les sélectionnera ensuite selon des critères définis.



Focus sur

Kokié, L'instituteur de Termit Kaoboul

L'éducation en zone pastorale a toujours été une problématique délicate. En effet, l'isolement de ces zones, les conditions de vie extrêmement difficiles et le nomadisme sont autant de facteurs qui compliquent la création et le fonctionnement d'écoles. Ces conditions extrêmes rendent cette zone peu attrayante et reboutent souvent les instituteurs. Rares sont les enseignants restant fidèles à ces régions excentrées et le cas de l'instituteur de Termit Kaoboul demeure en cela exemplaire.

Termit Kaoboul est l'école la plus septentrionale de la région de Zinder. Agi Mahamane (dit Kokié), enseignait le français aux enfants de son campement. Eleveur lui-même, il suivait les enfants lors des déplacements nécessaires à l'élevage. L'administration nigérienne avait mis fin

à son contrat car il n'avait pas le diplôme minimum requis pour cette mission.

Des membres de l'équipe du projet ont rencontré le nouveau directeur régional de l'éducation nationale, lui-même originaire de la zone, et après réflexion et consultation des hautes instances, ce dernier a décidé de passer, à nouveau, un contrat avec Agi Mahamane : sans sa présence sur place, il est certain que l'école aurait définitivement cessé d'exister.

L'équipe du projet réfléchit actuellement avec Agi Mahamane aux moyens de faciliter l'enseignement dans cette école, notamment par la création d'une cantine scolaire pour éviter aux enfants de parcourir de grandes distances à l'heure de midi. En effet, les tentes peuvent être très éloignées les unes des autres.

Une cantine pourrait peut-être permettre aux enfants du campement voisin de fréquenter aussi cette école.

Au Niger, c'est le Programme Alimentaire Mondial qui alimente les cantines scolaires (nourriture et logistique). Il les sélectionne sur la base d'une liste fournie par le Ministère de l'Education Nationale. D'autres solutions existent, mais sont liées à la présence du projet ASS dans la

zone et ne peuvent donc être que temporaires. Il convient de réfléchir à des moyens durables qui permettraient à une telle cantine d'être autonome.

D'ici là, le projet peut déjà se féliciter d'avoir pu, avec l'aide des autorités compétentes, remettre cette école sur pied.



Une espèce

Le Fennec

Vulpes zerda

Très petit renard de couleur claire plus petit qu'un chat domestique, à grandes oreilles larges et triangulaires. La queue porte une marque noire à sa base et se termine par un pinceau noir. Le fennec est caractéristique des régions sableuses peu accidentées. Mais il suffit parfois d'un peu de sable pour qu'on le rencontre dans les massifs de l'Air et de Termit. Il vit en groupes familiaux. Son activité est surtout crépusculaire mais il n'est pas rare de l'observer à proximité de son terrier dès l'aube. Il passe le reste de la journée dans un terrier simple d'environ trois mètres de longueur.

Le fennec se nourrit en grande partie d'insectes, de petits rongeurs, d'oisillons et de végétaux. Son odorat exceptionnel peut l'amener à effectuer plusieurs dizaines de kilomètres pendant la nuit pour trouver ses proies. Il n'est pas rare de tomber sur un fennec en plein désert du Tin Toumma où quelques gouttes de pluie ont généré la mise en place d'un micro-



habitat qui s'accompagne d'une chaîne trophique dont il est souvent le dernier élément.

Les accouplements commencent en janvier-février. La gestation dure 51 jours et les portées sont constituées de 3 à 5 petits. Les jeunes ouvrent les yeux entre le 12^{ème} et le 20^{ème} jour. Ils atteignent leur taille adulte à quatre mois et leur maturité sexuelle à six mois. Le fennec

est répandu dans toute la zone désertique au Niger.

Dans la région du Termit aucune menace directe apparente ne pèse sur le Fennec. Cependant, l'utilisation du poison (strychnine) pour l'élimination du chacal doré par la population locale n'est pas sans conséquence sur le Fennec.

Source : M. Leberre - 1990, La faune du Sahara

Retour sur ...

Mission botanique

Le projet ASS en étroite collaboration avec l'Université Abdou Moumouni de Niamey a organisé une mission botanique dont les objectifs furent les suivants :

- » Inventaire de la flore de la zone d'intervention ;
- » Caractérisation du milieu sur chaque relevé ;
- » Collection de plantes pour la réalisation d'un herbier ;
- » Herbier photographique ;

La méthode utilisée par la mission est celle développée par Braün-Blanquet dite abondance-dominance. L'abondance est la proportion relative des individus d'une espèce donnée et la dominance, la surface couverte par cette espèce.

Les placettes sont de 60 mètres sur 30 mètres, soit deux pixels d'une image satellite Landsat, elles pourront être comparées aux valeurs radiométriques de l'image.

Au total 45 placettes ont été effectuées dans des habitats différents (dépression inter dunaire, vallées, dillia, zones intermédiaires, massif du Termit etc.). Les critères d'homogénéité floristique (écophènes) et écologique (sol, dynamique, stratégie de vie, type biologique ...) sont respectés.

Au total 82 espèces de plantes : buissonnantes, parasites et rampantes ont été collectées. Il faut aussi ajouter les ligneux qui ont été inventoriés et photographiés de façon systématique dans chaque placette.

Le relevé se fait à l'aide d'une fiche normalisée. Après avoir recueilli les critères stationnels, chaque espèce est inventoriée et affectée d'un coefficient d'abondance-dominance de l'échelle de Braün-Blanquet. Une série de photos accompagne chaque relevé. Les espèces sont étiquetées et mises sous presses pour les déterminations ultérieures au laboratoire Garba Mounkaïla de la Faculté des Sciences (UAM). Les affinités chronologiques des espèces recensées dans la zone d'étude seront déterminées, tant au niveau mondial qu'africain.

Les données seront analysées avec le logiciel de Canoco par les méthodes multivariées.



numéro 2 - Janvier 2008

Comité de rédaction
Ibrahim Madougou, Abdoulaye Harouna,
Nathalie Hiessler et Thomas Rabeil
Tous droits réservés à ASS NIGER

Antilopes Sahélo-Sahariennes NIGER
www.ass-niger.org

Réalisation & conception
Vincent Turmine - vturmine@yahoo.fr